



Avance sur héritage

Par **Dogaby**, le **07/07/2020** à **11:55**

Bonjour je vais avoir une avance sur héritage suite à la vente d'un bien immobilier avec mon cousin de la part de notre tante qui est la sœur du père de mon cousin et de ma mère donc mon oncle et ma mère sont décédés tous les deux quelle sera ma déduction on me parle soit de 7967 € soit de 15697 € puisque nous sommes chacun héritier de par la mort du père de mon cousin et de ma mère à moi d'avance je vous remercie